

<b>Brevet</b>		<b>Module champ professionnel</b>
<b>BF 29</b>	<b>Constructions</b>	
<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalant à un CFC du champ professionnel de l'agriculture et disposant d'expérience pratique dans la branche ou le secteur visé.	
<b>Compétences</b>	<p>A la fin du module, la candidate/le candidat est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. citer les prescriptions en matière de construction et les travaux préparatoires concernant l'aménagement du territoire</li> <li>2. planifier le déroulement d'une construction en tenant compte des aspects techniques, juridiques et financiers</li> <li>3. mettre en œuvre l'efficacité énergétique lors de la construction</li> <li>4. reconnaître les risques juridiques et les risques d'accident pendant la phase de construction et proposer des mesures de prévention.</li> </ol>	
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement du territoire et législation sur les constructions</li> <li>- Déroulement de la construction, pré-projet avec estimation des coûts, prestations propres, contrats et partage du travail avec l'architecte et les entreprises, direction du chantier, rassembler et comparer les offres</li> <li>- Bases légales et assurances dans le domaine des constructions</li> <li>- Analyse des dangers dans les bâtiments et lors de constructions</li> </ul>	
<b>Durée</b>	Le module comprend 40 heures au total, dont 24 heures pour les cours, les exercices et les visites et environ 16 heures pour le travail personnel et l'examen modulaire.	
<b>Evaluation</b>	Examen oral sur la base d'un travail de projet (prés-projet) et questions en relation avec le contenu des cours. Durée 30 minutes. Le travail de projet n'est pas noté !	
<b>Reconnaissance</b>	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
<b>Prestataires</b>	Centres de formation des métiers de la terre et de la nature	
<b>Validité</b>	6 ans dès la réussite du module	
<b>Nombre de points</b>	3	
<b>Remarques</b>	Les aspects de l'organisation du travail et des assurances sont approfondis dans les modules B04 et M04	

<b>Objectifs détaillés</b>		
<b>La candidate, le candidat est capable de</b>		Niveau C*
<b>1.1</b>	... citer les prescriptions en matière d'aménagement du territoire et les principales dispositions de la législation en matière de construction (statique et énergie)	C2
<b>2.1</b>	... décrire les processus complet d'une construction, depuis l'idée première jusqu'au décompte final	C2
<b>2.2</b>	... établir un pré-projet avec estimation des coûts, en prenant en compte les conséquences sur l'économie du travail, la technique et la sécurité	C5
<b>2.3</b>	... décrire les possibilités, les limites et l'organisation des prestations propres en prenant en compte les conséquences économiques	C3
<b>2.4</b>	... renseigner sur la forme et le contenu des contrats avec les architectes et les maîtres d'état, indiquer les tâches de la conduite des travaux.	C2
<b>2.5</b>	... comparer des offres, nommer et estimer les coûts de construction avec leurs conséquences et les économies possibles	C6
<b>3.1</b>	... appliquer les bases d'une construction efficiente en énergie	C3
<b>4.1</b>	... énumérer les principales bases légales et les risques encourus pendant la construction ainsi que les clauses d'assurance correspondantes	C2

\* Niveaux cognitifs selon Bloom